Moult-Chibo infos ...

Juin 2022





En bref

Théâtre, quel succès

Pirate et matelot

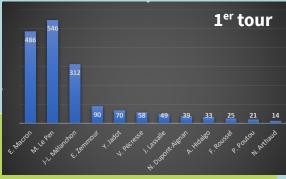


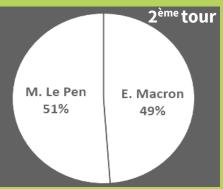
Le fait d'habiter Bagnolet



Elections présidentielles

Résultats sur la commune





MISE EN PAGE : Service Communication communication@mairie-mc.fr

Edito



Coralie ARRUEGO maire

Moultais-Chichebovillais (e)(s)

Bientôt l'été, traditionnellement la saison du repos mais pas pour la Mairie de Moult-Chicheboville. Dans les semaines qui viennent, les travaux vont débuter avec l'aménagement de la traversée du Hameau de Béneauville, de la rue Pierre Cingal, la pose d'une nouvelle structure de jeux près de

l'école Lucien Cingal, les premiers travaux du citystade et l'installation des panneaux et marquages de la sécurisation des voiries... Les dossiers avancent ! Je vous remercie dès maintenant de votre compréhension pour les désagréments occasionnés pendant cette période de travaux. Un mauvais moment à passer mais pour ensuite, plus de sécurité et de loisirs.

Coralie ARRUEGOMaire de Moult-Chicheboville

Lettre aux chichebovillais

Lors de la création de la commune nouvelle, il a toujours été convenu que la commune historique de Chicheboville conserverait sa mairie. Cela sera toujours le cas. Néanmoins, le bâtiment de l'actuelle mairie ne rassemble plus les conditions nécessaires pour y travailler dans de bonnes conditions.

Le débat sur l'avenir de cet édifice, construit en 1864, s'est donc posé. Tour à tour : maison d'habitation, école primaire puis mairie, le bâtiment n'a connu aucune rénovation sérieuse depuis plus d'une quarantaine d'années.

En conséquence, la municipalité a décidé de vendre le bâtiment et de s'installer provisoirement dans l'ancienne bibliothèque. L'argent issu de la vente sera intégralement réinvesti dans une nouvelle salle des mariages qui sera située près de l'école Vents et Marais.

Le bâtiment sera officiellement mis en vente cet été pour un prix de départ de 120 000 €. Si vous êtes intéressé, vous pouvez envoyer un mail à : contact@mairie-mc.fr

Carnaval

Le vendredi 8 avril, s'est tenu sous la pluie, envers et contre tout, le carnaval de Moult-Chicheboville. La mairie avait donné rendez-vous à tous les enfants déguisés et leurs parents sur la place du kiosque. L'association familles rurales proposait Barbapapa et Popcorn gratuits à tous les enfants déguisés. Le bonhomme carnaval a été brûlé comme le veut la tradition.

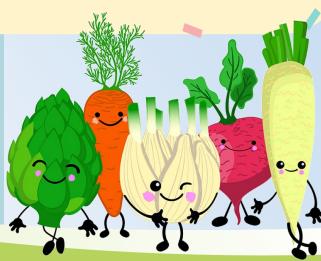




Marché

C'était également le retour du marché du vendredi soir qui se tient d'avril à octobre.

Place du kiosque de 16h30 à 21h



Bibliothèque

Les fables de la Fontaine Avec la Ben compagnie





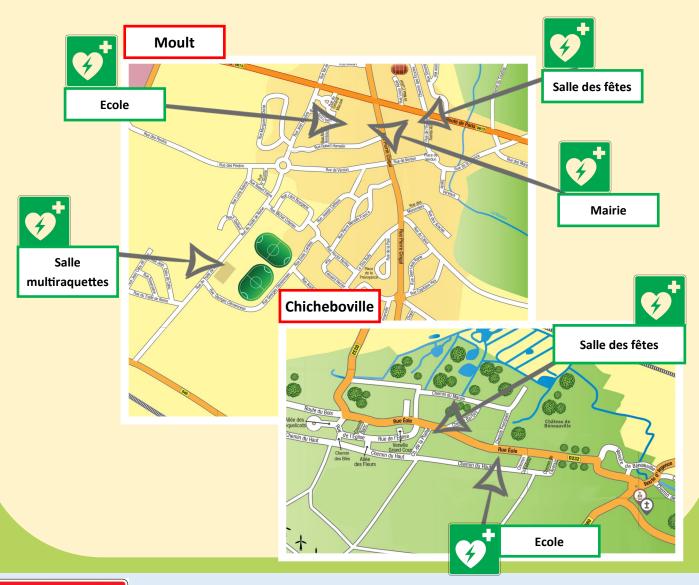
Activités manuelles sur le thème de la mer



La commune s'équipe

La commune s'équipe de défibrillateurs

Cette année, la commune de Moult-Chicheboville a investi dans la pose de défibrillateurs installés par les services techniques. Les lieux rassemblant du public sont désormais tous équipés : la Mairie-Bibliothèque, les deux écoles, les deux salles des fêtes, la salle multiraquettes - le stade et la salle des associations. Les 6 appareils géolocalisés et répartis sur l'ensemble du territoire sont connectés et sous contrôle permanent. Les appareils émettent une alerte en cas de dysfonctionnement ou d'utilisation. La municipalité travaille actuellement sur la formation des personnels aux gestes de premiers secours.



PECHE INTERDITE

Attention pour rappel!

La pêche est interdite sur le territoire de Moult-Chicheboville.

Pour avoir le droit de pêcher, il faut adhérer à une association agréée de pêche, acquitter une redevance pour protection du milieu aquatique et respecter les périodes

d'ouverture et les lieux de pêche fixés par les préfets.

Pêcher sans avoir la qualité de membre d'une association agréée ou sans avoir acquitté la redevance pour protection du milieu aquatique est puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €. Tout contrevenant à l'arrêté municipal d'interdiction sera immédiatement verbalisé.

Amis pêcheurs, sachez qu'il existe, en limite de notre commune, deux associations de pêche : la Vie belle à Bellengreville et le Brochet caennais à Argences.

Travaux

Après plusieurs années d'attente et plusieurs semaines de travaux réalisés par l'entreprise Sosson, le préau des maternelles de l'école Lucien Cingal est enfin installé. En ossature bois avec un toit à quatre pans, il offre toutes les conditions de sécurité. Les enfants pourront désormais jouer dans une cour, à l'abri des intempéries. Avant l'été, ce sont les travaux du city stade qui vont débuter

et le changement de la structure de jeux devant l'école.



Démontage du calvaire de Béneauville

Tulipes

Depuis le mois de Janvier, germe dans la tête de quelques personnes l'idée d'implanter une parcelle de Tulipes sur le secteur de Val es Dunes fin 2022.

A l'image des 54 clubs ou associations planteurs en France, les fonds générés par cette opération sont destinés à la lutte contre le cancer et versés aux centres de recherche et centres anti cancéreux locaux (Baclesse, centre Tubiana à la clinique du Parc etc...)

Cette opération nationale est à sa $34^{\text{ème}}$ cueillette et la somme distribuée approche 21 Millions d' \in .

Le projet a été présenté aux membres du bureau de la communauté de communes "Val es dunes" le 10 Janvier dernier et a été accueilli avec enthousiasme.

Le terrain pour planter ces quelques 40 000 tulipes est trouvé, mais la cueillette, la mise en bouquets et la distribution de ces bouquets ne peut se faire sans un nombre de bénévoles conséquent durant une période concentrée sur fin Mars et Avril. Et c'est pour le recrutement de ces personnes que nous nous permettons de vous solliciter; Vous êtes nos interprètes auprès de la population de vos bourgs et villages pour faire circuler l'information et motiver nombre de volontaires.

Bien entendu, de nombreuses familles sont concernées par cette maladie, et nous savons déjà que l'action reçoit très souvent un accueil chaleureux.

André Vermès, Gérard Louis et Sylvie Morin.



Renseignements et réservations laruche@mairie-mc.fr



Centre Communal d'Action Sociale



Retour sur le questionnaire Analyse des Besoins Sociaux

Lancé en février 2022, le **questionnaire d'Analyse des Besoins Sociaux,** auquel certains d'entre vous ont répondu, a fait remonter des besoins qui seront ou pourront être traduits en actions pour les 4 prochaines années. Voici les actions que nous allons mettre en place :

Les commerces

- Les nouvelles implantations sont uniquement possibles dans la zone industrielle en raison de règles définies par le passé, pour le cœur de bourg de Moult.
- Mieux communiquer sur la présence du marché hebdomadaire.
- Sur Chicheboville, étudier la possibilité d'une épicerie locale et d'une nouvelle machine à pain.

La mobilité

- Réfection des trottoirs (prévu en 2022 rue Pierre Cingal).
- Terminer la piste cyclable de la gare.
- Créer des aires de stationnements (Val des Cigognes en 2022).

La sécurité routière

- Sécurisation générale des voiries (réalisée en 2022).
- Sécurisation de la sortie de l'école de Chicheboville.
- Sécurisation de la sortie de la rue Rembrandt-Bugatti sur la RD80.

Social

- Créer au moins un logement d'accueil d'urgence au niveau de la CDC.
- Communiquer sur les logements insalubres.
- Etudier un parc locatif à Chicheboville.
- Etudier la mutualisation des bennes de déchets verts avec Argences, sous conditions de ressources (2023), en cas de difficulté de mobilité.
- Promouvoir nos associations et développer le lien social.
- Etudier avec la CDC la création d'une navette sociale.

Précarité

 En plus de l'épicerie sociale et du programme social de la SAUR, étudier une aide aux énergies, à la mobilité (emploi), au soutien scolaire en complément des aides accordées par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), sous conditions de ressources (BAFA, permis de conduire, cantine scolaire, centre de loisirs, aides aux sports/loisirs etc.).

Les loisirs

- Mieux communiquer sur l'offre sportive et culturelle de la commune, de la CDC et sur l'environnement.
- Réfection du parcours de santé (2022).
- Etudier avec Argences la possibilité de créer une structure d'athlétisme au niveau intercommunal.

L'emploi

 Mieux communiquer sur les offres d'emplois proposées par les entreprises de la commune.

La jeunesse

- Création du local Ado (2022).
- création de mini-parcs avec des structures de jeux (2022-2023).

La santé

 La compétence pôle médical appartient à la CDC qui a créé un pôle rassemblant plusieurs spécialités à Argences. Une zone médico-sociale consécutive de la vente de trois terrains permettra d'offrir une résidence Seniors, une microcrèche, un cabinet de kinésithérapie, courant 2023, rue Emile Ory.

Les démarches administratives

 Mieux communiquer sur les possibilités offertes par la Maison de Services au Public située à Bellengreville et sur l'association locale Navig'net.

Expression libre ...

Ensemble pour un nouvel avenir

Dans le dernier Moult-Chibo infos, Madame la maire a annoncé, avant même que ce soit voté, la création d'une police pluricommunale. Ce projet semblait concerner au départ plusieurs communes et prévoyait l'embauche de 3 agents. Depuis, des communes se sont retirées et il ne reste plus que Moult-Chicheboville et Argences.

L'initiative vient de la commune d'Argences qui a fonctionné plusieurs années avec 2 agents pour 3500 habitants. Voici qu'aujourd'hui, pour le double d'habitants, on veut faire intervenir un effectif identique. Il est à craindre que très bientôt, on nous dise qu'il faut recruter et payer un nouvel agent.

Les habitants de Moult-Chicheboville avaient cru comprendre qu'il y avait désormais une volonté de faire des économies et qu'il était indispensable de supprimer le service des déchets verts qui existait depuis longtemps à Moult et coûtait environ 4 000 € par an. Pourtant cette nouvelle police coûtera 50000 € par an.

Cette somme, qui ne manquera pas d'augmenter chaque année, et plus encore s'il faut embaucher, à quoi servira-t-elle ? Madame la Maire n'hésite pas à répondre : « conflits de voisinage, stationnement, contrôles radar, respect des arrêtés municipaux, chasse, chiens en divagation ». Bon nombre de ces tâches relèvent traditionnellement des maires et des adjoints dont les indemnités couvrent la prise en charge de proximité de ces petites infractions.

Enfin, n'oublions pas que nous avons le privilège, que beaucoup nous envient, de bénéficier dans notre commune d'une gendarmerie d'une grande efficacité.

Matthieu Pichon, Isabelle Nezet, Catherine Gatey, Thierry Lecoq.

Associations



Amicale de l'école de Moult

Le nouveau bureau de l'amicale de l'école de Moult sera présent au festival des arts urbains.

L'occasion de venir nous rencontrer et de tenter de remporter un panier garni et un coffret bien être.

Des billets de tombola au profit de l'école seront également en vente. Au plaisir de vous voir lors de cette belle journée.

Le bureau.



Vente terrain WENDRE

La commune met en vente un terrain constructible, viabilisé de 481 m², rue Edouard Herriot, au prix de 65 000 €. Si vous êtes intéressé, merci de prendre contact par mail : urbanisme@mairie-mc.fr

Bien vivre ensemble

Retrouvez la charte de bien vivre ensemble sur le site de la commune :

https://www.mairie-moult.fr/wp-content/uploads/2022/05/Charte.pdf



Réunion publique

Réunion Fibre salle des fêtes de Moult 29 juin 14h-19h



Infos pratiques et civiques...

Taille des haies

L'été est la saison propice pour la taille des haies et des arbres. Pour rappel voici les hauteurs à respecter.





Feux

Réglementation sur les feux de jardin (circulaire interministérielle du 18 novembre 2011)

Les feux dits « de jardin » font l'objet d'un principe général d'interdiction fixé par le Règlement Sanitaire Départemental qui interdit l'incinération à l'air libre des déchets ménagers et déchets verts. Il est donc formellement interdit de brûler tout déchet dans son jardin, quel qu'il soit.

Nous vous invitons donc, afin d'éviter tout litige, à déposer vos déchets à la déchetterie ou à les composter.

Chiens

Les propriétaires d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris l'usage de dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.



Jardins partagés

La commune dispose de deux parcelles disponibles dans ses jardins partagés. Si vous êtes intéressé pour cultiver votre jardin, merci de prendre contact en Mairie au 02 31 27 94 30



Mairie 6 rue Pierre Cingal 14370 Moult - Chicheboville Tél: 02 31 27 94 30 communication@mairie-mc.fr

Mairie déléguée 80 rue Eole, 14370 Moult - Chicheboville Tél : 02 50 28 87 99 mairie@chicheboville.fr

sécurisation

Il y a plusieurs mois, nous annoncions vous lancement de notre projet sécurisation de commune. Après consultation des auprès habitants et quelques ajustements, les travaux vont pouvoir commencer. Attention, nous vous rappelons aue plusieurs rues seront concernées par un changement de priorité, soyez vigilants!









«Mairie Moult-Chicheboville»